



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 4 septembre 2015

Communiqué de presse

LANCEMENT DU 2E APPEL A PROJETS EN VUE DE LA RECONNAISSANCE DE GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE)



Dans le cadre du projet agro-écologique pour la France, Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais lance le second appel à projet 2015 visant à reconnaître de nouveaux groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs associant, le cas échéant, d'autres partenaires qui s'engagent ensemble dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques pour construire des systèmes agro-écologiques adaptés à leurs exploitations et à leurs territoires.

La qualité de GIEE permettra une reconnaissance officielle par l'État de l'engagement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en vue d'atteindre la triple performance économique, environnementale et sociale.

Pour prétendre à la reconnaissance GIEE, le collectif d'agriculteurs pionniers doit constituer ou appartenir à une structure dotée d'une personnalité morale.

La date limite de dépôt de candidature à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du Nord – Pas-de-Calais est fixée au 30 octobre 2015.

L'ensemble des informations relatives à l'appel à projet, le cahier des charges et le dossier de candidature sont accessibles sur le site de la DRAAF à l'adresse suivante : <http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr/>